

LA LETTRE DES ELU·E·S

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

DÉCEMBRE 2024



NUMÉRO 14

Les 12 et 13 décembre, les conseillers départementaux se sont réunis en session. Hasard du calendrier, le gouvernement Barnier venait de tomber quelques jours auparavant. Naturellement, la motion de censure était au cœur des interventions des conseillers départementaux en ouverture de la session.

Autre sujet évoqué en ouverture : le budget 2025 du Département. Si le débat d'orientations budgétaires n'aura lieu que le 31 janvier, et le vote du budget le 28 mars, les difficultés rencontrées par les Départements auxquelles n'échappe pas le Loiret étaient sur toutes les lèvres. Quels choix budgétaires vont devoir être réalisés ? Quelles politiques vont devoir faire l'objet d'économies ? Quels projets d'investissement vont devoir être reportés ? Les trois groupes de gauche ont demandé à être pleinement associés aux discussions budgétaires, en toute transparence, via l'organisation d'un séminaire réunissant tous les conseillers départementaux. Nous regrettons vivement que cette proposition ait été rejetée par le Président du Département.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2025 !

Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy, Vincent Devailly,
Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

SOMMAIRE

- P.2 CONSTRUCTION DU BUDGET 2025 : L'INTERGROUPE DE GAUCHE DEMANDE À ÊTRE PLEINEMENT ASSOCIÉ
- P.4 PLAN D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES : IL Y A URGENCE !
- P.5 EN BREF ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux : www.ser45.fr



Pour nous contacter : Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 06.86.55.60.75 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

CONSTRUCTION DU BUDGET 2025 : L'INTERGROUPE DE GAUCHE DEMANDE À ÊTRE PLEINEMENT ASSOCIÉ

La situation financière des départements se détériore avec des dépenses sociales qui augmentent rapidement ; le Loiret n'échappe pas à la règle. Se rajoute à ce constat l'incertitude sur la contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics. La construction du budget 2025 de la collectivité sera donc plus difficile. **Les trois groupes de gauche (Socialiste et Républicain, OSE-EELV, PCF-L'humain d'abord) ont demandé la tenue d'un séminaire budgétaire associant l'ensemble des conseillers départementaux. Le Président du Département n'a pas accédé à cette demande.**



HÉLÈNE LORME

L'intergroupe de gauche demande la tenue d'un séminaire budgétaire

« La construction du budget 2025 sera difficile. Raison de plus pour que tous les conseillers départementaux puissent participer à l'élaboration budgétaire. Les élus de gauche souhaitent prendre pleinement leur part. Parce que c'est notre rôle. Parce que nous représentons le Département dans nos cantons. Nous sommes tout aussi légitimes que chaque conseiller départemental de la majorité à prendre part en amont à la construction budgétaire. Nous demandons ainsi la tenue d'un séminaire budgétaire afin de travailler sur l'architecture du budget 2025 et sur les actions que mène le Département. »

Des questions en suspens

« Qu'en sera-t-il de l'investissement ? Qu'en sera-t-il des dépenses en matière de politiques sociales, alors que les besoins sont toujours plus importants ? Qu'en sera-t-il de nos politiques de ressources humaines, alors qu'une récente étude évoque une crise d'attractivité de la fonction publique structurelle, durable et généralisée ? Qu'en sera-t-il de notre engagement pour la jeunesse loirétaine, la culture et les associations, alors que l'on voit certaines collectivités sabrer leur intervention dans ces domaines ? Autant de questions pour lesquelles nous espérons ne pas découvrir les réponses quand tout aura déjà été décidé. »

Nous incarnons une opposition exigeante et constructive

« Nous avons démontré au cours de ce mandat que nous étions exigeants et constructifs dans nos différents temps d'échanges et de commissions, y compris à travers la Mission d'Information et d'Évaluation sur la Protection de l'Enfance. Vous pourrez donc compter sur nous, encore faut-il que vous nous accordiez une place dans la construction budgétaire. »

« A situation exceptionnelle, modalités exceptionnelles »

« M. le Président, je suis atterré par votre fin de non-recevoir. Vous n'avez aucune crainte à avoir, le fait majoritaire s'exprimera à la fin. A situation exceptionnelle, modalités exceptionnelles. Pourquoi ne pourrions-nous pas pendant quelques temps travailler ensemble de manière à ce que chacun puisse s'exprimer honnêtement, librement et de manière transparente sur les choix d'économies que nous devrions faire ? »



JEAN-VINCENT VALLIÈS

Dans un contexte inédit, une démarche de co-construction du budget 2025 est indispensable

Communiqué de presse du 12 décembre 2024 signé par les 12 conseillers départementaux de l'intergroupe de gauche

La situation financière des départements se détériore - et le Loiret n'échappe pas à la règle - caractérisée par une augmentation des dépenses, dont certaines relèvent de l'Etat, et une baisse des recettes. À ce constat s'ajoute une incertitude sur la contribution qui sera demandée aux collectivités locales pour réduire le déficit public de notre pays.

Le budget 2025 du Département sera voté en mars, après un débat d'orientations budgétaires en janvier. Alors que des décisions ont déjà été actées (baisse des dotations aux communes de 20%, écrêtement de la dotation de fonctionnement de certains collèges, augmentation du tarif des repas dans les collèges), les élus des trois groupes de gauche du Département du Loiret (*Socialiste et Républicain, OSE-EELV, PCF L'Humain d'abord*) demandent à être pleinement associés aux discussions budgétaires 2025.

En ouverture de la session des 12 et 13 décembre, le Président du Département n'a pas accédé à notre demande appuyée, estimant que la tenue des commissions intérieures suffisait. Mais à situation exceptionnelle, modalité exceptionnelle. **Nous réitérons notre demande d'être davantage associés, par la tenue d'un séminaire budgétaire réunissant les 42 conseillers départementaux. Nous avons toute la légitimité pour participer aux discussions budgétaires et exprimer nos positions dans le cadre des choix budgétaires qui doivent être effectués, choix qui auront un impact pour les communes et les Loirétains dans les cantons que nous représentons. Nous avons par ailleurs démontré depuis le début du mandat notre volonté de travailler de manière constructive et d'être force de propositions.**

À l'issue de ce travail en commun, le fait majoritaire s'exprimera et chacun votera en conscience après l'examen du budget. Encore faut-il que soit organisé collectivement et en toute transparence ce temps de travail.

Le budget 2024 du Département ajusté

Une troisième décision budgétaire modificative pour 2024 a été votée, sans nos voix (en cohérence avec notre abstention lors du vote du budget primitif 2024). L'objectif pour le Département est d'être au plus près du « réalisé » 2024, afin d'anticiper au mieux l'exercice du budget 2025. Parmi les ajustements, une bonne nouvelle : 10 millions d'euros de plus en recettes pour les droits de mutation (frais de notaire).

Une session au cœur de l'actualité nationale

Le Président du Département Marc Gaudet ainsi que le Sénateur Hugues Saury ont pointé le manque de responsabilité de celles et ceux qui ont voté la motion de censure, faisant ainsi tomber le gouvernement Barnier. En réponse, Hélène Lorme a rappelé que ce manque de responsabilité venait avant tout du Président de la République qui avait décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale et ne respectait pas le résultat des urnes. Jean-Vincent Valliès l'a rejoint en soulignant un triple échec : l'échec de la dissolution ; l'échec de la stratégie du Premier Ministre démissionnaire d'ouvrir la possibilité d'un « partenariat » avec le Rassemblement National ; l'échec des finances de notre pays, avec la création d'une commission d'enquête où nous apprenons que personne ne semblait savoir que le déficit de la France se creusait davantage que prévu ...

PLAN D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES : IL Y A URGENCE !

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2024/2029 a été adopté à l'unanimité. Il comprend huit fiches-actions visant à apporter une réponse adaptée et cordonnée aux personnes concernées. **Après avoir insisté sur le diagnostic plus que préoccupant, Vanessa Slimani a notamment souligné les besoins urgents en matière de logements sociaux et a demandé des indicateurs plus précis afin de mieux évaluer les actions de ce plan.**

AXE 1 Permettre aux personnes concernées par le Plan d'accéder à un hébergement ou à un logement

- Fiche - action 1 Rénover la gouvernance du SIAO - 115
- Fiche - action 2 Améliorer la fluidité pour faciliter et accélérer l'accès au logement
- Fiche - action 3 Renforcer la mobilisation et la production d'offres de logements adaptés

AXE 2 Faire évoluer l'accompagnement des publics

- Fiche - action 4 Optimiser la coordination entre les dispositifs d'accompagnement autour de l'usager
- Fiche - action 5 Prendre en compte les problématiques de santé et renforcer les solutions pour garantir l'accès et le maintien dans le logement des ménages
- Fiche - action 6 Développer l'articulation « insertion / emploi » et « hébergement / logement »
- Fiche - action 7 Prévenir les expulsions locatives

AXE 3 Renforcer les partenariats de manière territorialisée et améliorer la lisibilité

- Fiche - action 8 Animer, communiquer et évaluer le Plan



VANESSA SLIMANI

Un diagnostic édifiant

« Le diagnostic est très préoccupant : saturation du dispositif d'hébergement d'urgence ; locatif social tendu ; manque de logements pour les personnes handicapées, les personnes vieillissantes, et celles porteuses de pathologies mentales. Au 115, il n'y a pas suffisamment d'hébergements ; nous avons encore dans nos communes des personnes qui appellent plusieurs fois par jour et qui n'ont aucune solution le soir. Sur la production de logements sociaux, si nous traversons en ce moment une crise, rappelons qu'il en manquait déjà avant ! Par ailleurs, nous savons que toutes les communes ne sont pas dans la même dynamique de production ... Concernant les personnes porteuses de pathologie mentale, trop souvent, nous voyons des personnes qui sortent de Daumézou et qui sont renvoyées chez elle parce qu'elles n'ont pas accepté l'hospitalisation, et qui se mettent en danger et mettent en danger la vie d'autrui. »

Des indicateurs pas assez précis

« Pour chaque fiche-action, nous avons des objectifs et des indicateurs d'évaluation. Mais je trouve que ce n'est pas assez précis. Par exemple pour le nombre de personnes qui accèdent finalement à un logement, avons-nous posé un taux que nous souhaiterions atteindre ? Sur toutes les fiches-actions, cela manque. »

Quels moyens ? Quel est le rôle de l'Etat ?

« Il manque les moyens humains et financiers. De même, quelle est la position du Département vis-à-vis de l'Etat qui, dans un nombre considérable d'actions, est pilote ? C'est par exemple l'Etat qui peut décider de réquisitionner des logements pour pouvoir accueillir plus de personnes en hébergement d'urgence. Il a une vraie responsabilité. »

EN BREF ...

Le chantage de mauvais goût des départements de droite et du centre

Les difficultés budgétaires des départements étaient au cœur des débats lors de la tenue du congrès de *Départements de France* en novembre. Par la voix d'Hélène Lorme, nous avons regretté le chantage exercé par les départements de la droite et du centre, menaçant de suspendre le versement du RSA et la prise en charge des Mineurs Non-Accompagnés si le gouvernement maintenait son plan d'économie pour les collectivités locales : *« si on peut comprendre les inquiétudes, si on peut comprendre la volonté de pointer du doigt la responsabilité de l'Etat sur ces politiques, nous ne croyons pas que remettre en cause ces dépenses sociales à destination des plus fragiles, même sous forme de menace, ait été à propos. »*

Quel avenir pour les étudiants du cursus « Zagreb » ?

Des bourses pour les étudiants en médecine ont été attribuées, dont sept provenant du cursus Zagreb en partenariat avec Orléans. Les élus se sont interrogés sur les stages de ces étudiants : où vont-ils pouvoir les réaliser ? Eléments de réponse avec Baptiste Chapuis : *« Aujourd'hui, ces étudiants n'ont aucune perspective sur la prise en charge sur notre territoire. Leur seule perspective, c'est de faire leur stage à Zagreb. C'est pour cela que le Maire d'Orléans s'inquiète pour l'avenir de cette formation. On nous avait promis que cela allait être une valeur ajoutée pour notre territoire et venir renforcer nos établissements de santé, mais à date, ce n'est pas le cas. »*

Le patrimoine du Conseil Départemental du Loiret en question

Un ensemble immobilier d'Orléans (anciennement utilisé comme institut de professorat) propriété du Département a été mis en vente à hauteur de 3 300 000 euros. Grégoire Chapuis en a profité pour demander un état des lieux du patrimoine du Département : *« nous sommes sur des sommes conséquentes, et ce n'est pas la première fois que nous avons ce type de rapports. Nous souhaiterions ainsi avoir un état des lieux global du parc immobilier du Département, à la fois celui qui est à notre charge et celui que l'on peut mettre à disposition, comme la Préfecture par exemple. »* Une demande qui sera satisfaite, a annoncé le Président du Département.

Qui doit prendre en charge la compétence « agriculture » ?

Les aides aux agriculteurs sont une compétence de la Région. Mais une convention passée entre la Région et le Département permet à ce dernier d'intervenir financièrement auprès des agriculteurs. A l'heure où la clarté des compétences est demandée, un débat s'est engagé, auquel a pris part Jean-Vincent Valliès : *« Evidemment, je ne dis pas qu'il ne faut pas aider les agriculteurs. Mais dans une période particulière d'un point de vue budgétaire, et dans une volonté de lisibilité des politiques publiques, on peut s'interroger que dans notre Région, nous soyons le seul département dans cette situation. Prenons le temps de la convention avec la Région qui prend fin en 2027 pour réfléchir à la question. »*

Un nouveau référentiel pour les signalements d'informations préoccupantes

Un référentiel d'évaluation de l'information préoccupante a été approuvé. Il règlemente le traitement des alertes sur la situation d'un mineur dans le Département, pouvant laissant craindre que sa santé ou sa sécurité est en danger. Marie-Agnès Courroy est intervenue pour réclamer un meilleur travail avec les acteurs du quotidien (maires, infirmières scolaires, enseignants, etc.), qui connaissent bien les enfants, permettant davantage de signalements et un meilleur suivi du traitement des dossiers.